



PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DE LA CITOYENNETÉ
BUREAU DE L'URBANISME ET DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE

Arrêté prononçant l'inscription des objets mobiliers classés
au titre des monuments historiques

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Officier de la Légion d'Honneur,

VU :

Le code du patrimoine et notamment les articles L 622-20 à L 622-23 ;

le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 modifié pris pour l'application de la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques ;

l'ordonnance n° 2005-1128 du 09 septembre 2005 et notamment son article 24 modifiant le code du patrimoine ;

l'avis du 27 octobre 2005 de la Commission Départementale des Objets Mobiliers (C.D.O.M.) ;

l'arrêté préfectoral n° 04-10-253 du 15 novembre 2004 portant délégation de signature ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais :

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}. - Les objets mobiliers suivants, soit meubles proprement dits, soit immeubles par destination, appartenant aux communes, sont inscrits au titre des monuments historiques :

.../...

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

AGNIERES. Eglise Saint-Léger.

Complément à l'arrêté préfectoral du 13 novembre 1981.

Epitaphe de Barthélemy Damart, architecte et premier sculpteur du roi de Prusse, mort le 13 janvier 1751. Dalle funéraire. Marbre blanc, encadrement en pierre de Tournai. XVIIIe siècle. L. 0,95 m ; l. 0,56 m.

Nef, dans le dallage, à l'entrée du chœur.

ARRAS. Hôtel de ville

Buste de Marianne. Bronze patiné d'or. 1932, par Pierre-Marc Poisson (1876-1953). H. 0,85 m ; L. 0,67 m. Salle des mariages, sur un socle.

BOIRY-BECQUERELLE. Eglise Saint-Gervais-et-Protais

Statues de saint Gervais et de Saint Protais. Deux statues. Bois (tilleul ?) sculpté et peint en gris. XVIIe siècle ? H. 1, 05 m (avec la plinthe).

Porche.

MAROEUIL. Eglise Sainte Bertille.

Complément à l'arrêté préfectoral du 24 mars 1977.

Saint Eloi. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIIIe siècle. H. 0,54 m.

Nef.

Seau à eau bénite. Argent repoussé. Début du XIXe siècle. H. 17,5 cm. Sacristie.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

FLEURBAIX. Eglise Notre-Dame.

Complément à l'arrêté préfectoral du 18 novembre 1975

Buste de Monseigneur Julien, évêque d'Arras de 1917 à 1930. Plâtre polychromé. XXe siècle, par Félix-Alexandre Desruelles (1865-1943). H. 0,30 m ; L. 0,38 m.

Sacristie.

Ostensoir. Argent et bronze. Début du XIXe siècle. H. 0,59 m. Diamètre du soleil : 0,30 cm. Sacristie.

Calice. Vermeil, bronze doré, émaux et pierreries. 1892 ; calice du chanoine Auguste Dewitte. H. 0,255 m.

Sacristie.

Chape de Notre-Dame des Ardents. Drap d'or, inclusions de velours rouge ; motifs de Notre-Dame des Ardents brodé sur le chaperon. 1912, fabriquée pour les fêtes de Notre-Dame des Ardents.

Sacristie.

ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER

DOUDEAUVILLE. Eglise Saint-Bertulphe.

Complément à l'arrêté préfectoral du 7 septembre 1987.

Confessionnal. Chêne verni. Vers 1860 ; provient de la chapelle des P.P. Rédemptoristes de Boulogne-sur-Mer, bénite en 1860 et construite selon les plans de l'architecte anglais Charles Hansom. H. 3,15 m ; L. 2,60 m.

Chapelle nord.

SAINT-LEONARD. Eglise Saint-Léonard.

Complément à l'arrêté préfectoral du 31 mars 1976.

Chape. Lampas broché, fond satin, orné de petits bouquets de fleurs et de guirlandes (corps de la chape) ; chaperon et orfrois en satin rouge orné de grands motifs floraux ; doublure en satin vert. XVIIIe siècle. H. 1,35 m.

Sacristie.

Lustre. Bronze, verre. Deuxième moitié du XIXe siècle ? H. 1,60 m environ ; diamètre 0,80 m. environ. Vaisseau nord.

ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL

BOURTHES. Eglise Saint-Pierre.

Complément à l'arrêté préfectoral du 4 avril 1973.

Ensemble du mobilier néo-gothique réalisé par Amédée Courquin, du Wast : maître-autel et retable, avec les quatre statuettes des évangélistes et les deux statues d'anges ; autels latéraux et leurs retables ; confessionnal. 1864 (confessionnal), 1865 (maître-autel et autel latéral nord), 1893 (autel latéral sud).

Chasuble. Taffetas de soie bordeaux ; orfrois brodés de soies polychromes, de fils d'or et d'argent, sur rembourrage. XIXe siècle.

Sacristie.

Calice et patène. Vermeil repoussé et ciselé. Paris, entre 1819 et 1838. H. 0,315 m.

Sacristie.

Ciboire. Vermeil repoussé et ciselé. Paris, entre 1819 et 1838. H. 0,30 m.

Sacristie.

Calice et patène. Vermeil (coupe), bronze doré (tige et pied). Paris, après 1838 ; par Alexandre Thierry, orfèvre entre 1823 et 1853. H. 0,29 m.
Sacristie.

CLENLEU. Eglise Saint-Gilles.

Complément à l'arrêté préfectoral du 4 avril 1973.

Confessionnal. Chêne menuisé et sculpté. 1868, par Jean-Baptiste Durant ; emploi de deux panneaux sculptés du XVI^e siècle (Cl. M.H. 1.12.1913).

Transept nord, adossé au mur est.

Chaire. Chêne menuisé et sculpté. 1870, par Jean-Baptiste Durant.

Adossé contre l'angle sud-est de la croisée.

Anges adorateurs. Deux statues. Chêne sculpté. 1869, par Jean-Baptiste Durant.

Choeur, de part et d'autre du maître-autel.

Croix d'autel. Bronze argenté. XVIII^e siècle ? H. 0,47 m.

Choeur, sur l'autel face-au-peuple.

Ciboire. Vermeil. 1875, a appartenu au curé Pérard. H. 0,30 m.

Dans le tabernacle du maître-autel.

Inscription gravée sur le bord du pied : « Pérard, curé de Clenleu. 1875 ».

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

AIRE-SUR-LA-LYS. Presbytère.

Complément aux arrêtés des 7 janvier 1981 et 4 décembre 2002.

Vierge à l'Enfant au croissant. Bois teinté creusé au revers. XVI^e siècle ; provient du collège Sainte-Marie d'Aire, donné en 2003. H. 0,92 m.

Combles. Propriété de l'Association diocésaine.

Chape, chasuble, 2 dalmatiques, 2 étoles et 3 manipules et un voile de calice. Lampas broché, fond satin, lamé or et argent, soies rouge et verte (monogramme IHS et anges) ; orfroi et chaperon en moire brodée de soies polychromes sur rembourrage, ornés de figures de l'Ancien et du Nouveau testament. XIX^e siècle.

Combles.

Chasuble. Velours rouge brodé de fils d'or sur rembourrage. XIX^e siècle.

Combles.

Chape, chasuble et deux dalmatiques. Velours rouge brodé de fils d'or sur rembourrage. XIX^e siècle.

Combles.

Ostensoir. Argent repoussé et ciselé. Lille, 1751-1752, par Barthélemy Decourchelle. H. 0,70 m
Provient de la Maison des Dévotaires.

ROQUETOIRE. Eglise Saint-Michel.

Complément à l'arrêté préfectoral du 23 juin 1981.

Autel des morts de la Grande Guerre, avec ses superstructures et la statue de saint Michel.
Chêne. Entre 1920 et 1930. L. table de l'autel 2,30 m.

Nef, bas-côté sud, extrémité est.

Epitaphe de Jean-Jacques Garasse, curé de Roquetoire, mort le 11 août 1785. Plaque de
marbre blanc. XVIIIe siècle. H. 0,67 m ; L. 0,52 m.

Nef, chapelle nord-ouest, fixé au mur.

ARTICLE 2. – les propriétaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont
tenus, sauf en cas de péril, de ne procéder à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir
informé, un mois à l'avance, l'administration de leur intention et de ne procéder à aucune
cession à titre gratuit ou onéreux, modification, réparation ou restauration de ces objets, sans
avoir informé, deux mois à l'avance, l'administration de leur intention.

ARTICLE 3. – M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, M. le Commandant
du Groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais, M. le Directeur Départemental de la
Sécurité Publique, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Pas-de-Calais et MM.
les Maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution du présent arrêté.

ARRAS, le 03 AVR. 2006

Pour le Préfet,
le Secrétaire Général




Patrick MILLE